

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

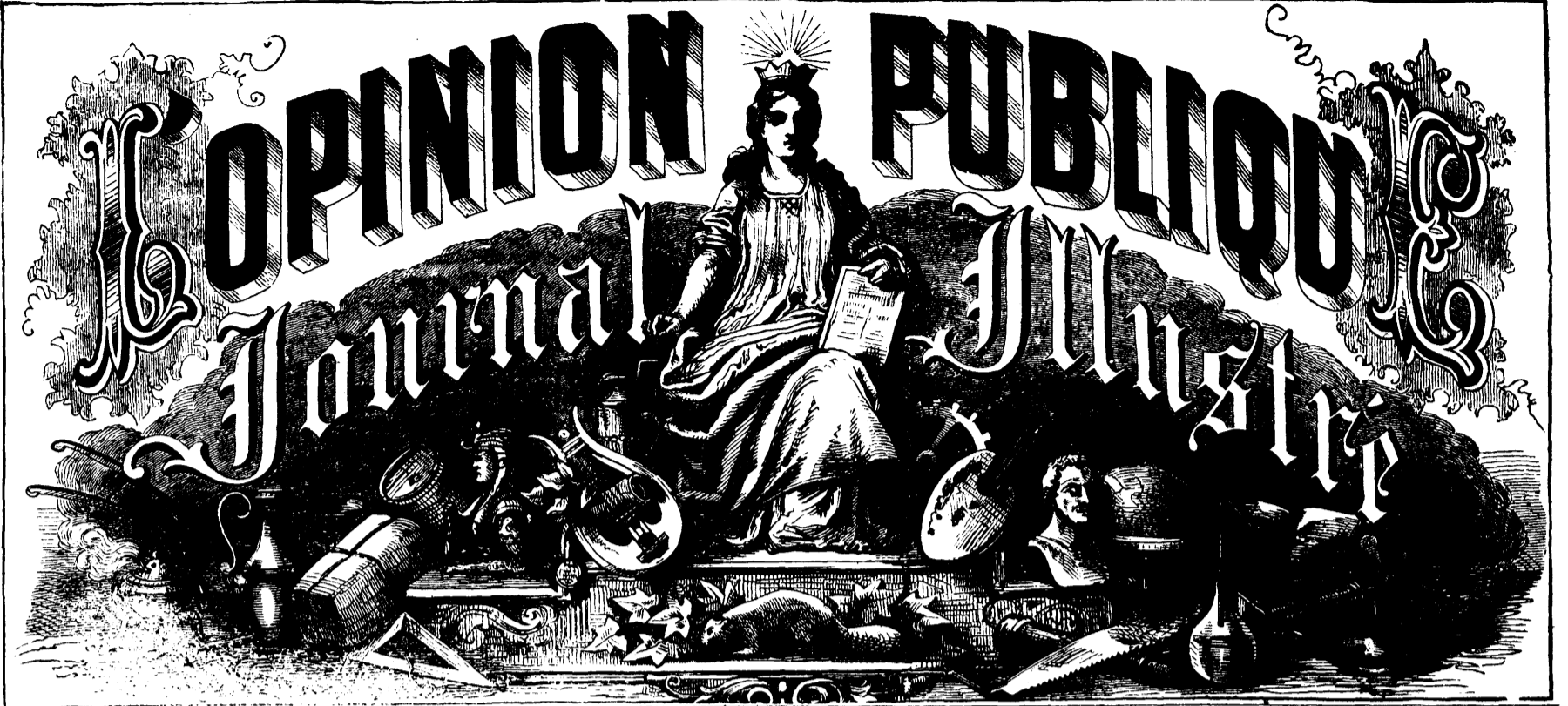
- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

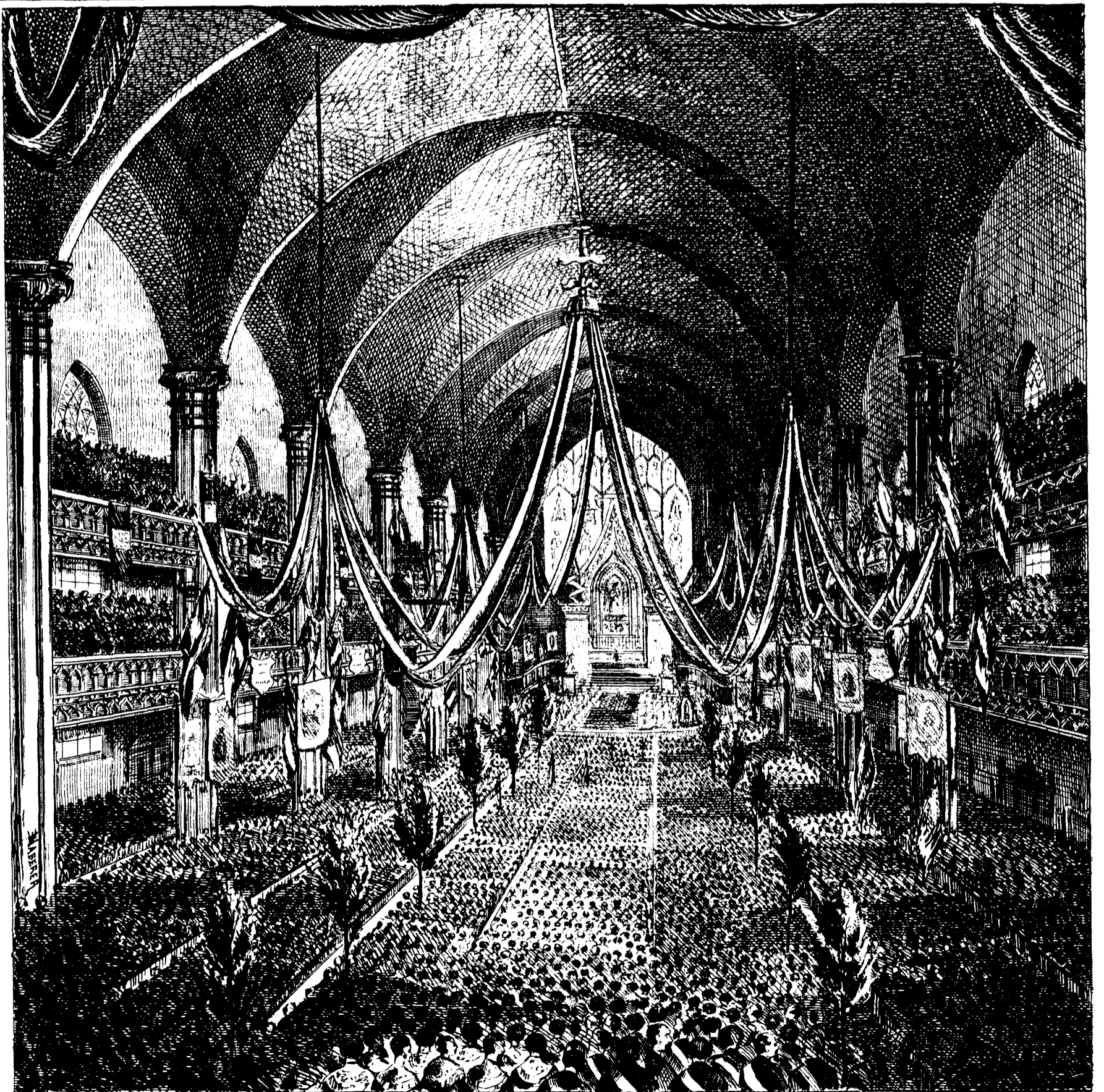
LA GRANDE FETE NATIONALE DES 24-25 JUIN 1874



VOL VI --No. 27.

MONTREAL, JEUDI 2 JUILLET 1874

ABONNEMENT, D'AVANCE. \$3.00.
PRIX DU NUMERO, 10 CENTIMS.

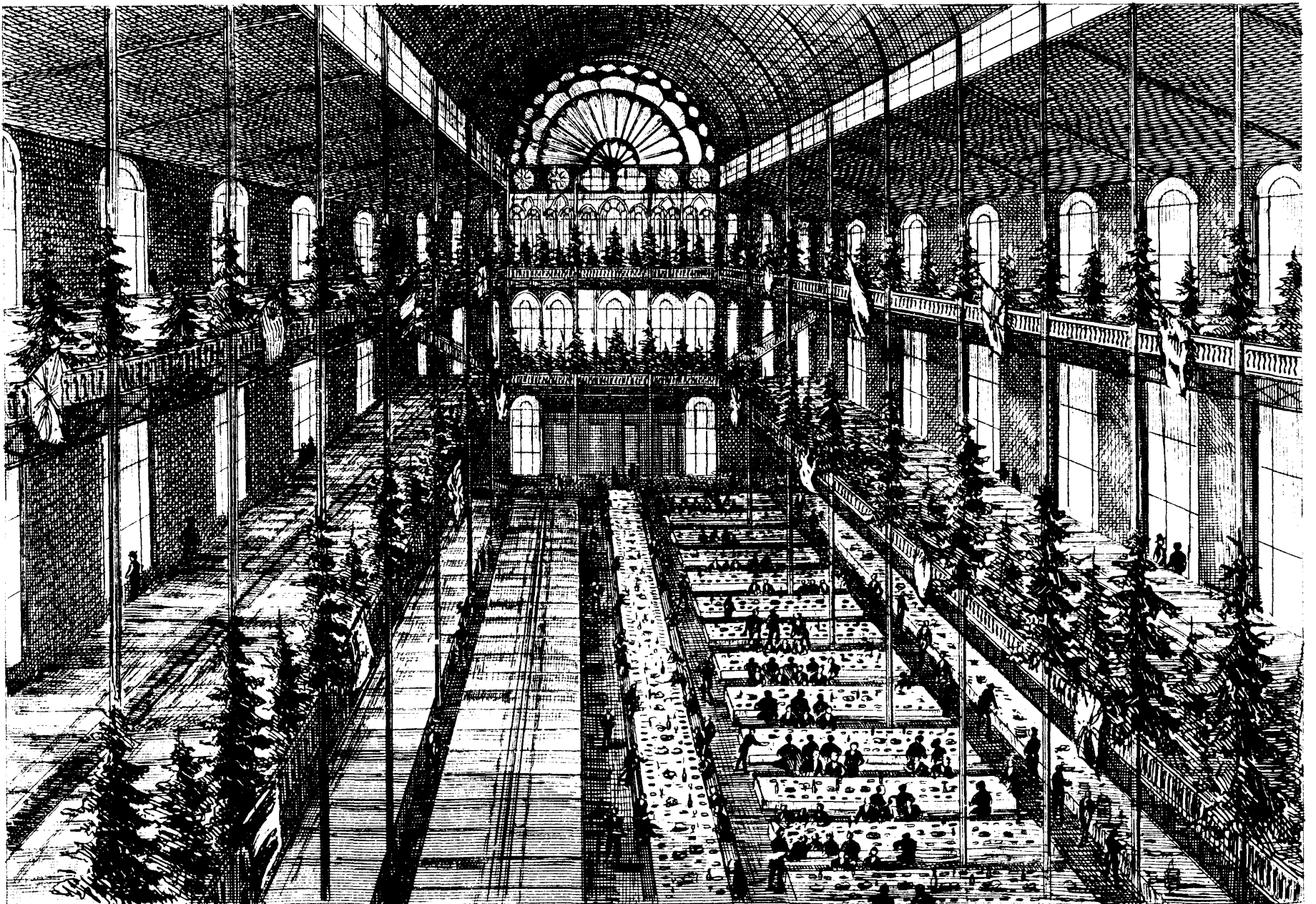


VUE DE L'INTERIEUR DE L'EGLISE NOTRE-DAME

LA GRANDE FETE NATIONALE DES 24-25 JUIN 1874, A MONTREAL



LE JARDIN VIGER, LE SOIR DU 24



LE PALAIS DE CRYSTAL CONVERTI EN HOTEL

LA GRANDE FETE NATIONALE DES 24-25 JUIN 1874, A MONTREAL

Poésies de Benjamin Sulte Musique de C. M. Panneton

Rallions nous!

Moderato

Piano *f*

Chant

Chant

Piano

Chant

Piano

Chant

Piano

Chant

Piano

Chant

Piano

Chant

Piano

Chant

Piano

Chant

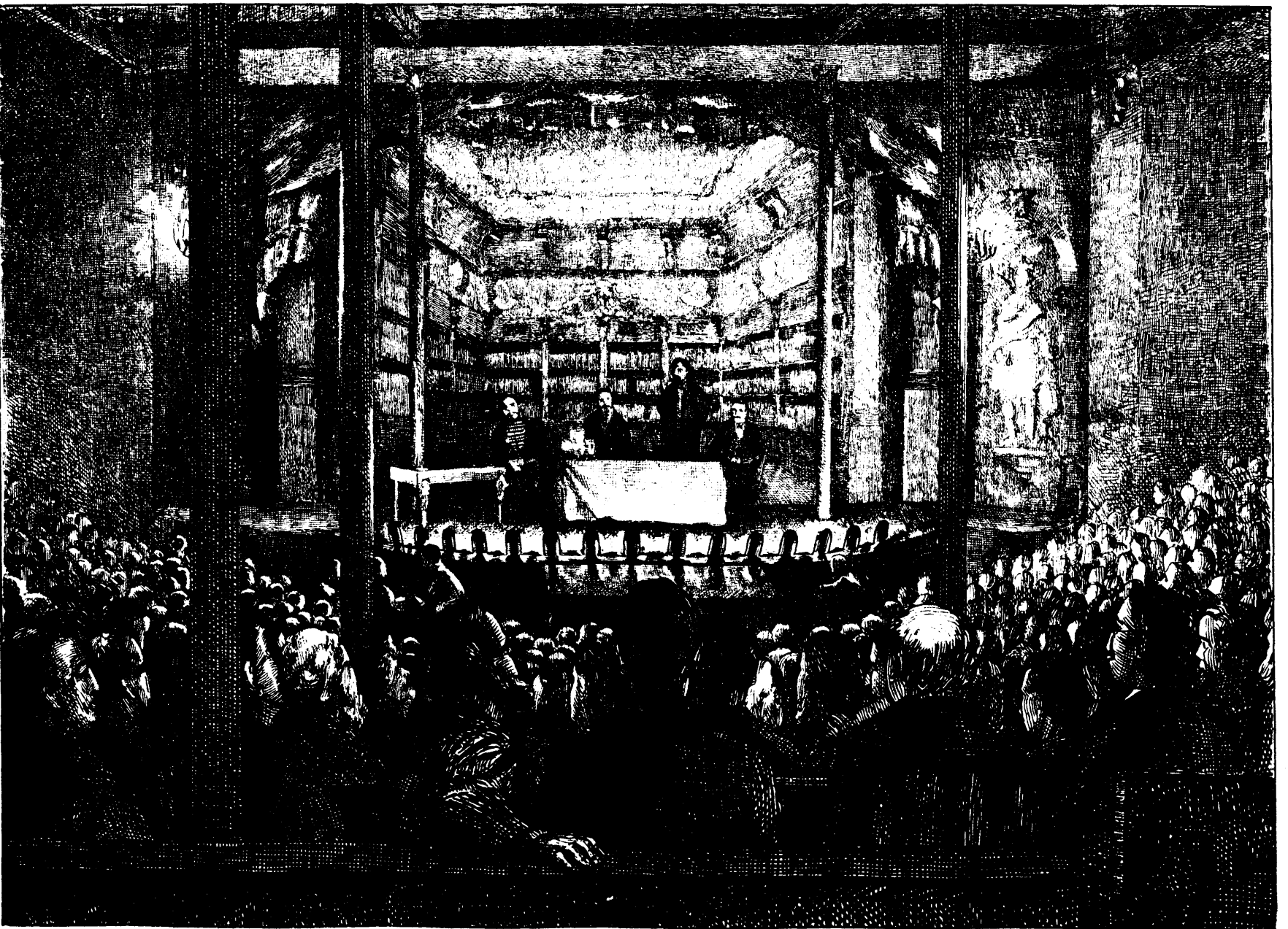
Piano

Piano *ff fine*

RALLIONS-NOUS!

CHANT PATRIOTIQUE A L'OCCASION DE LA ST. JEAN-BAPTISTE

MUSIQUE DE C. M. PANNETON



LA CONVENTION DANS LA SALLE ACADÉMIQUE DU GESU

avons-nous assez respiré l'esprit de foi? L'arbre est planté, grâce à ces trois hommes la foi a jeté ses racines dans le sol du Canada. Croissez, arbre magnifique, vos rameaux iront se développant et se multipliant jusqu'à cette époque où il nous a fallu changer de drapeau sans changer de croyance.

La foi sera toujours la grande assise du Canada, et cette quatrième page de son histoire n'est-elle pas encore toute embaumée de l'esprit de foi?—Demandez-le à nos vainqueurs? Depuis lors, cet esprit n'a pas disparu. Dans ce siècle d'apostasie des peuples, à cette époque où un grand nombre de nations ont renié Dieu, et levé l'étendard de la révolte contre le Christ et son Eglise, le Canadien n'a pas pris place dans leurs rangs, il n'a pas essayé de chasser Dieu de son foyer; il est resté avec sa foi, on dirait même que les bornes de son pays sont devenues trop étroites pour contenir les battements religieux de son cœur.

O Canada, incline ta tête; avec quel bonheur je dépose à ton front la couronne de la foi. Puisse tes enfants l'y soutenir toujours et n'en laisser jamais s'amoindrir le magnif. éclat. Car n'oublie pas que c'est à la religion que tu dois ta vie et la gloire de ton passé et que c'est sur elle que doit reposer ton avenir.

Maintenant ai-je besoin de vous dire que notre Canada porte aussi la couronne du patriotisme? Autant vaudrait vous prouver qu'il fleur s'épanouit sur la tige, que le fleuve naît de la source. Tout peuple qui aime sa religion aime son pays. Qui dit "Religion," dit "Patrie." Aussi dès le commencement je vois le drapeau national se dresser à côté de la croix et ces deux invincibles tuteurs de la Patrie soutiennent jusqu'à nos jours la marche du peuple canadien-français.

Il demeurera comme un témoin irrécusable de ces nobles combats, ce drapeau magnifique dont les glorieux lambeaux raconteront à la postérité un des plus beaux triomphes qu'ait enregistrés notre histoire, le triomphe de Carillon. Salut, noble drapeau de Montcalm et de De Vaudreuil!

Abordons maintenant nos luttes morales? Si le temps, si le lieu, si mille autres circonstances me le permettaient je retracerais ici devant vous un long chapitre de notre histoire, et vous verriez toujours à chaque page sous les efforts multipliés et sans cesse renaissants pour comprimer le feu de la nationalité canadienne, cette flamme, prendre un nouvel essor sous la pression qui la contient, et s'élever toujours aussi ardente et toujours aussi belle jusqu'à cette journée, où, réunis dans un même faisceau, vous venez affirmer aux yeux du pays tout entier que l'amour de la Patrie est immortel dans vos âmes.

Le passé, quand je le considère à la douce lumière du foyer domestique qui est toujours le principe du flambeau national, ce passé se révèle à moi avec des traits que mon cœur admire. Humble simplicité de nos aïeux, que j'aime à vous contempler avec cette parure modeste que la vertu embellit bien plus que les dorures et les diamants! Sobriété et tempérance admirables qui avez entretenu aux cœurs de nos pères et la force du corps et la noblesse des sentiments.

ce passé que j'admire et qui a fait la gloire et le bonheur de nos ancêtres, sortez de votre tombeau grande figure de Champlain et de Maisonneuve; je viens de dire ce que vous avez vu et fondé, dites-moi maintenant ce que vous voyez à votre tour, sommes-nous les enfants de nos pères? Les fleurs de vertus qu'ils nous ont léguées ne se sont-elles pas étioilées dans nos mains?...

"Justice—l'empérance—Modeste simplicité." La justice de nos ancêtres, en respectons-nous les délicates lois?... Etait-il temps que la tempérance ravivât au milieu de nous son flambeau presque éteint?...

Puisque j'ai évoqué de leurs tombeaux le souvenir de nos Pères, puisque ce sont leurs exemples qui doivent nous animer à l'accomplissement de nos devoirs et à la pratique de leurs vertus, que j'aimerais à voir s'élever au milieu de nous leurs vénérables images dont la présence serait pour nous un perpétuel enseignement, de même qu'elle redirait aux étrangers les principaux faits de notre gloire.

Laissez-moi vous exprimer un dernier souhait pour attacher à jamais les deux couronnes de la foi et du patriotisme au front de la patrie. Puis que la fête d'aujourd'hui doit s'appeler vraiment une fête de famille et que le Canada peut saluer ses enfants venus de toutes parts, O qu'un lion de charité fraternelle et de la plus étroite union embrasse cette chère et bien-aimée famille canadienne; qu'elle confonde dans un même sentiment tous les cœurs et fasse sortir de toutes les bouches ce chant d'union: Soyons tous frères, et que dans l'unité, nous puisions à l'avenir une force invincible.

Vous voulez savoir mon dogme politique? le voici: "Notre Père qui êtes aux cieux, que votre nom soit sanctifié, que votre règne arrive, que votre volonté soit faite sur la terre comme au ciel!"

Notre Père qui êtes aux cieux, que votre nom soit sanctifié, que votre règne arrive, que votre volonté soit faite sur la terre comme au ciel! Et comme toute politique se résume dans un drapeau, vous me demandez mon drapeau? "Un jour le St. Laurent débordait et menaçait d'engloutir au sein de ses flots les premières habitations de notre naissante colonie; près de ses ondes furieuses un homme est à genoux. "O Dieu, s'écrie-t-il, sauvez Ville-Marie, et nos mains élèveront à votre gloire sur le sommet de la montagne la croix de votre Fils, témoignage de notre reconnaissance."

ASSEMBLÉE DU CHAMP-DE-MARS.

Lorsque l'office divin fut terminé, l'immense multitude qui avait trouvé place dans la vaste nef de l'Eglise de Notre-Dame, s'éleva lentement. La plupart des sociétés canadiennes du Canada et des Etats-Unis, se rendirent sur le Champ-de-Mars.

L'hon. M. Coursol prend la parole. Il félicite d'abord l'Assemblée du magnifique résultat du jour. Il remercie en termes chaleureux ceux à qui revient le mérite d'avoir organisé la grande fête nationale. (Applaudissements.)

Ils ont pas oublié leur patrie, plusieurs d'entre eux ont prospéré dans les Etats-Unis. La fortune les a favorisés et l'on en a la preuve aujourd'hui. Espérons qu'ils reviendront nous visiter et que cette fois ils ne nous quitteront plus.

L'hon. M. Gédéon Ouimet succède au Président. Il dit qu'en voyant cette magnifique démonstration, il est fier d'être membre de la Société St. Jean-Baptiste et d'appartenir à cette belle race qui a peuplé ce pays. (Appl.)

de tous. (Appl.) Cette démonstration est un autre lien qui unira à jamais le peuple canadien et en fera un peuple indivisible. Il fait ensuite allusion aux améliorations de notre ville et fait remarquer à nos compatriotes des Etats-Unis que les Canadiens-Français ont leur part dans ces améliorations ainsi que dans le progrès général du pays.

L'échevin Loranger dit qu'il est heureux de constater que cette démonstration a eu un succès auquel on ne pouvait guère s'attendre. On n'a jamais vu une semblable démonstration en cette ville. Ce n'est pas une simple démonstration populaire organisée par les habitants d'une ville, mais c'est la voix d'un grand peuple proclamant hautement son patriotisme et son amour pour la religion.

L'hon. M. Chapleau appelé par de vives acclamations apparaît sur l'estrade et prononce une de ces brillantes improvisations dont il a seul le secret.

Il dit que si son nom n'est pas inscrit sur le programme de la fête, il a droit de se regarder cependant comme une parcelle de la fête. Il sent que dans sa poitrine, le cœur qui bat est canadien comme chez tous les auditeurs et à ce titre il a droit comme eux de se croire quel que chose dans la fête nationale.

Il remarque que sur le Champ-de-Mars, le champ des préparatifs militaires, au-dessous du palais des débats judiciaires, un grand Congrès de la paix s'est réuni. Ce Congrès est un gage de paix, d'harmonie et de prospérité.

Qui peut dire, s'écrie-t-il, que les canadiens-français n'ont pas pris racine dans le nouveau monde. Du moment que trahis par le sort des armes, ils ont passé sous la domination étrangère, ils se sont montrés loyaux sujets, mais ils ont combattu pour obtenir leurs droits et dans ce combat de la pensée, ils ont réussi.

Le pays auquel nous appartenons, à qui nous devons sa liberté, porte comme devise de ses armes, les adages empruntés à la vieille France. N'est-ce pas que le "Honi soit qui mal y pense" est français? Et est-ce qu'un canadien-français ne pourrait pas s'écrier "Dieu et mon droit." (Explosion d'enthousiasme.)

Plusieurs de nos visiteurs ont été témoins dans leur pays des ravages de la guerre. Ils sont restés fidèles à leur drapeau car les sentiments de loyauté sont innés chez les canadiens-français.

Les amis de l'Association ont pris pour devise "l'Union fait la force," et il espère que l'union s'établira partout et en toutes choses, union en patriotisme, en religion, union entre tous.

D'autres orateurs succèdent à l'hon. M. Chapleau. M. M. Perrault, Tailon, Gagnon et autres font aussi d'heureuses improvisations écloses sous le souffle patriotique canadien, et vers 3.50 heures, l'assemblée commence à se disperser pour se reposer un peu des fatigues de la matinée.

LE BANQUET.

Dès sept heures, la foule des convives, délégués des Sociétés St. Jean-Baptiste, citoyens, membres de la presse arrivaient à l'Hôtel de Ville et attendaient que l'entrée fut permise. 1,200 à 1,300 convives se logèrent graduellement dans la vaste salle du banquet. Les décorations ne laissaient rien à désirer.

A la table d'honneur élevée sur une estrade où les orateurs devaient suivre l'ordre du programme venir parler le beau langage français au nombreux auditoire se trouvaient l'hon. M. J. Coursol, président; à droite Son Honneur le Maire, les Hons. M. M. Ouimet, Chauveau, Archambault, Ross, M. M. Poirier, délégué de l'Acadie, l'échevin M. Shane. A sa gauche, l'hon. M. Fournier, M. P., le Consul Américain M. Dart, le vice-consul français M. Picault, les présidents des sociétés nationales étrangères, et le Dr. Boissy, délégué de l'Acadie.

LA GRANDE FETE NATIONALE DES 24-25 JUIN 1874, A MONTREAL



LA PROCESSION PASSANT DANS LA RUE St. JACQUES

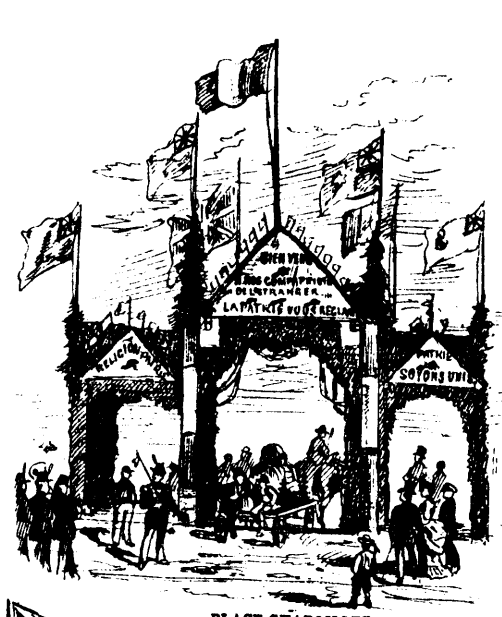
LA GRANDE FETE NATIONALE DES 24-25 JUIN 1874, A MONTREAL



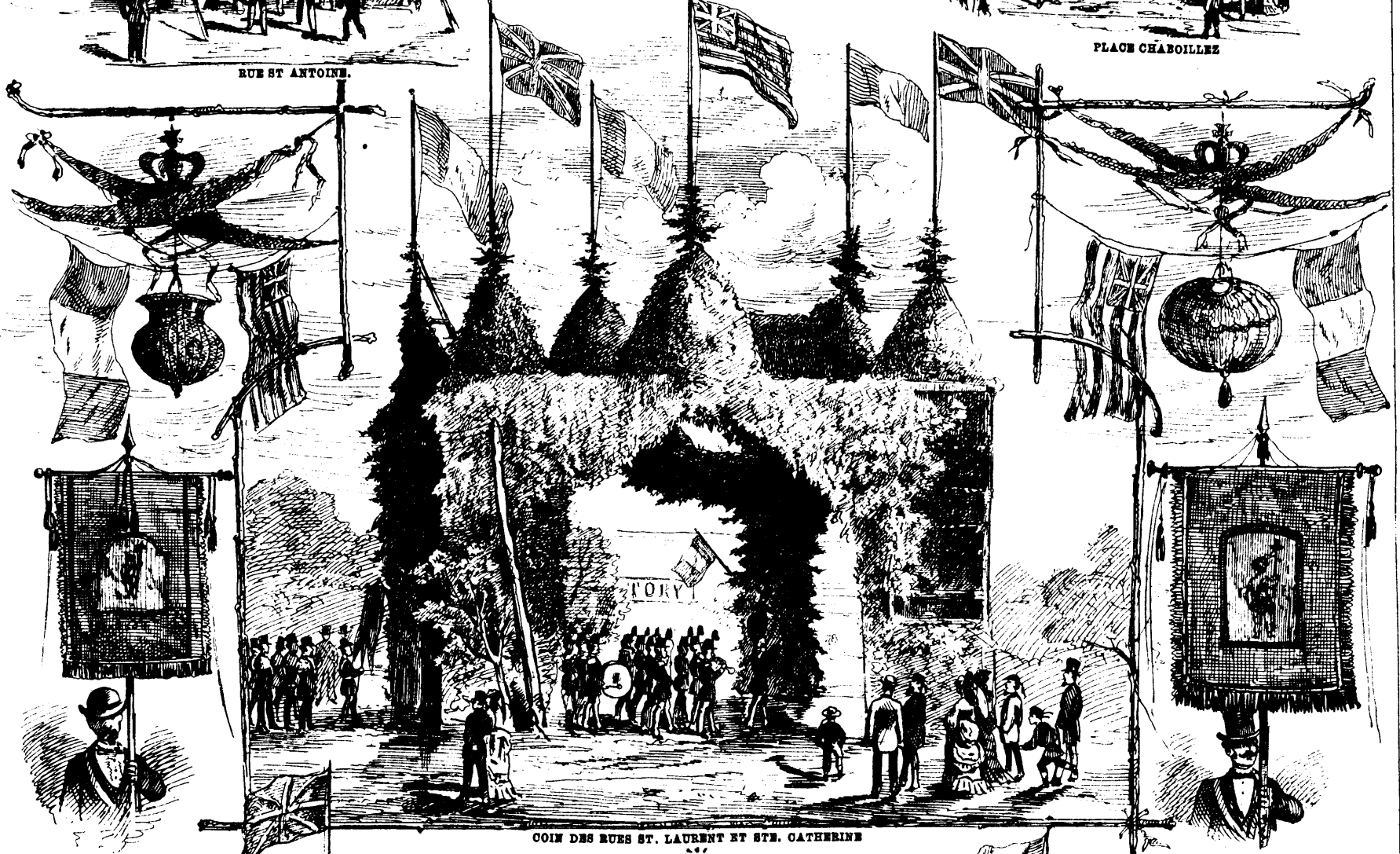
RUE ST ANTOINE.



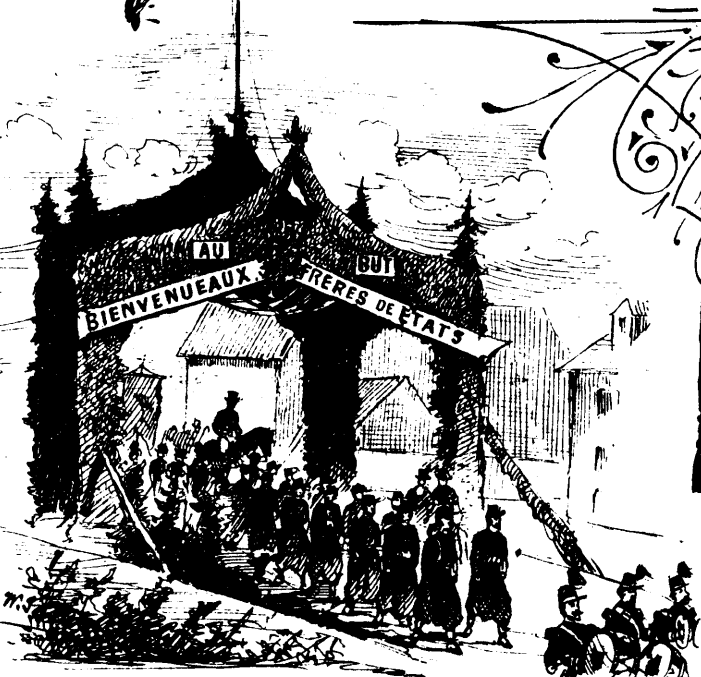
COIN DES RUES ST. JOSEPH ET LA MONTAGNE



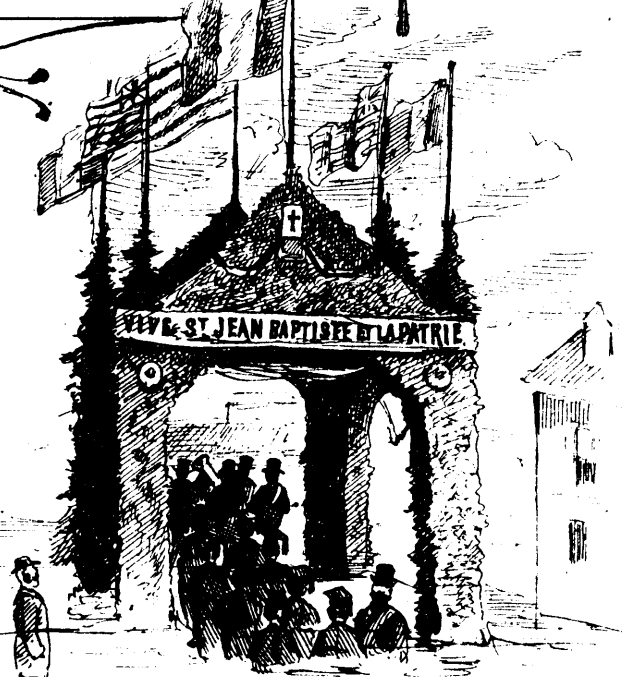
PLACE CHARBOILLEZ



COIN DES RUES ST. LAURENT ET STE. CATHERINE



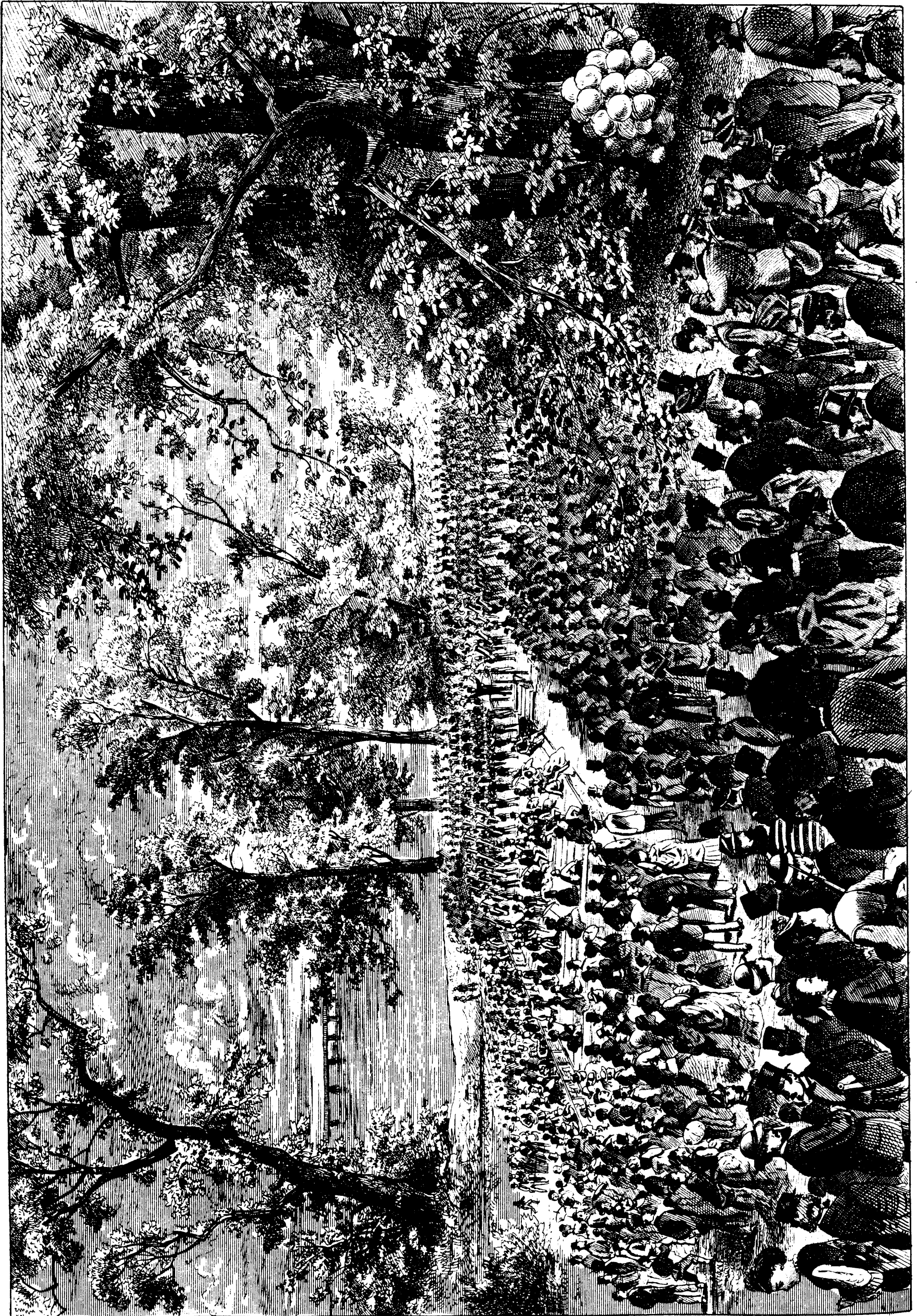
COIN DES RUES ST. JOSEPH ET ST MARTIN



COIN DES RUES ST. JOSEPH ET SEIGNEURS

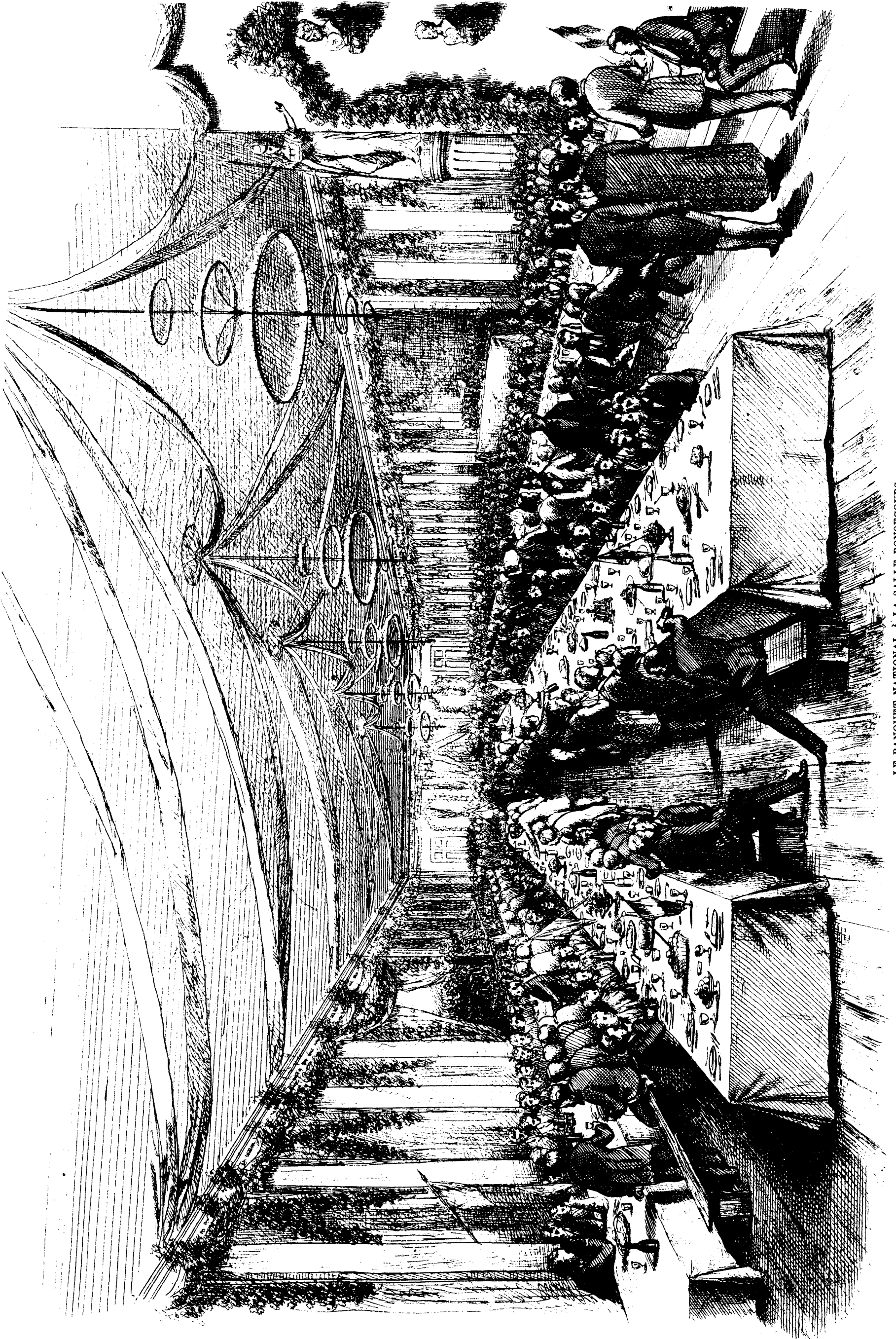
LES PRINCIPAUX ARCS DE TRIOMPHE

LA GRANDE FETE NATIONALE DES 24-25 JUIN 1874, A MONTREAL



LE CONCERT PIQUE-NIQUE A L'ILE ST. HELENE

LA GRANDE FETE NATIONALE DES 24-25 JUIN 1874. A MONTREAL



LE BANQUET NATIONAL A LA SALLE BONSECOURS

LA GRANDE FETE NATIONALE DES 24-25 JUIN 1874, A MONTREAL



PRÉDICATIONS DE St. JEAN-BAPTISTE

miers colons était excellente, et c'est elle qui, transmise d'âge en âge, a valu à leurs descendants le titre de peuple gentilhomme, titre qui je ne me trompe pas leur fut décerné pour la première fois par le célèbre Andrew Stuart. Permettez-moi de le dire en passant—il y a dans ce mot de quoi répondre à bien des dénigrement, de quoi nous consoler de bien des injustices ; il est à la fois un héritage à conserver et un glorieux trait d'union entre nous et la population britannique s'ils nous a été décerné comme je le pense par un homme qui fut une des gloires de l'autre race, qui dans tous les cas fut le loyal et sympathique rival de nos tribuns de cette époque.

Ce que nous avons fait pour l'éducation notre histoire est encore là pour le dire : soyons heureux si nous le voulons de ce qui s'est fait de nos jours, félicitons-nous des progrès que nous avons vu se réaliser dans un très court espace de temps ; aspirons généreusement à de plus grand progrès ; mais si nous nous intéressons au présent, si nous espérons beaucoup de l'avenir, soyons justes envers le passé, surtout lorsque ce passé est celui de nos héros, de nos missionnaires, de tous ces vaillants pionniers, braves enfants de la vieille France qui n'ont pas eu peur de ce rude et sauvage pays où les Français d'aujourd'hui ne s'aventurent qu'en hésitant ; qui n'ont craint ni ses hivers, ni ses forêts, ni ses terribles indigènes dans un siècle où les armes que l'homme avait pour lutter contre la nature étaient si faibles auprès de celles qu'il possède aujourd'hui.

La pensée qui portait le plus grand nombre d'entr'eux vers ces rives en apparence inabornables était une pensée de civilisation et par conséquent d'éducation. C'était la conversion et l'éducation des peuples sauvages de ces contrées, population dont la foi robuste de nos ancêtres comptait bien faire suivant l'expression consacrée dans tous nos vieux récits, de bons enfants de l'Eglise et de fidèles sujets du Roi très-chrétien.

Admirez, Messieurs, la récompense de cette héroïque charité envers ces peuples barbares, car si les établissements fondés surtout pour eux n'ont pu accomplir que d'une manière très imparfaite cette partie de leur sublime mission, c'est de là que sont sorties, pour nous, la force, la lumière, la vie, le salut de notre race ! C'est là que s'est formé ce clergé nombreux, zélé, moral et instruit qui a été la pierre fondamentale de notre nationalité, qui se répand aujourd'hui comme notre race elle-même sur toute la surface de l'Amérique, portant avec lui partout la consolation, la suprême philosophie, la science de la vie en vue des véritables destinées de l'homme. (App.)

C'est de là qu'est sorti ce barreau, cette magistrature, intègre, éclairée, patriotique, qui nous a donné les Bédard, les Moquin, les Papineau, les Vallières, les LaFontaine, les Morin, les Cartier, pour ne parler que de ceux qui ne sont plus ; qui a toujours été à l'avant-garde pour la défense de nos droits, pour la conquête de nos libertés.

De là est sorti tout le corps professionnel, hommes de science et de travail, médecins, notaires, arpenteurs, ingénieurs, fonctionnaires et employés publics de tout genre, si utiles à la société et remplissant quelquefois dans des conditions bien pénibles de bien honorables fonctions et parfois s'élevant par leur seul mérite aux premières charges de l'Etat.

C'est de là que se sont formés les premiers instituteurs laïques peu nombreux à cette époque, dont la tâche a été si difficile, si ingrate si on la considère au point de vue matériel, si grande et si belle, si on l'envisage d'un point de vue plus élevé.

De ces institutions viennent aussi nos littérateurs, nos écrivains, poètes, historiens, publicistes, journalistes, qui ont défendu et défendent si bien notre cause et commentent déjà à révéler à la France l'existence de sa fille aînée, la Nouvelle France si longtemps oubliée.

C'est de là qu'est sortie au moins en partie cette bourgeoisie active, industrielle, économe, persévérante, qui s'est fait peu à peu une place dans le commerce et l'industrie, malgré l'isolement auquel nous ont si longtemps condamnés notre brusque séparation de notre ancienne mère patrie et les préjugés mutuels qui nous éloignaient de ceux qui tenaient entre leurs mains le seul capital étranger accessible à notre pays.

C'est des premières institutions qui ont été fondées spécialement comme le disaient elles-mêmes ces femmes héroïques la Mère Marie de l'Incarnation et la Sœur Bourgeois, pour la conversion et l'éducation des petites sauvagesse que sont sorties ces femmes admirables qui ont béni et purifié le foyer de la famille canadienne, qui ont fait nos aïeules et nos mères ce qu'elles ont été et à qui nous devons peut-être ce qu'il y a de mieux en nous (vifs applaudissements.)

Se multipliant avec une prodigieuse rapidité ces institutions répondent à tous les besoins, à toutes les aspirations depuis les plus élevées jusqu'aux plus humbles, s'implantent et se propagent sur tous les points de l'Amérique suivant—que dis-je ?—précédant même les populations catholiques qui s'y groupent de toute part et renouant aux extrémités du monde, dans les régions polaires même les traditions des premières héroïnes de notre histoire. Humbles, s'ignorant elles-mêmes, ces femmes dévouées marchent les premières à la conquête de ces pays lointains, et préparent les germes de la prospérité pour des sociétés nouvelles qui se demanderont peut-être un jour avec indifférence, comme d'autres l'ont fait souvent, à quoi de pareilles choses peuvent être bonnes ?

Le génie de la nationalité et de la religion n'ignora rien de ce qui était nécessaire ou utile à cette époque éloignée : il prévint ce qui devait se développer plus tard, et l'immortel Laval dans son plan d'éducation avait fait une place pour une école normale d'instituteurs et pour une école des arts et métiers qui existèrent même pendant quelque temps à St. Joachim.

Le peuple sut en général répondre à ces généreuses aspirations. Que de nobles sacrifices se sont imposés tant de nos bons cultivateurs pour faire instruire quelques-uns de leurs enfants ! Que d'efforts ont été faits dans ces temps reculés pour se procurer ce qui aujourd'hui est mis à la portée de tous !

En ce qui concerne l'instruction primaire il y eut sans

doute comme une lacune, comme un temps d'épreuve ; mais comparé à l'étendue et à la durée de l'œuvre, cette période n'est pour bien dire qu'un moment d'hésitation causé par nos luttes politiques, par l'injustice des gouvernements et ne saurait être mis au compte ni du clergé ni des populations.

Les Frères Charrons, les premiers instituteurs des écoles avaient été remplacés quelquefois par les franciscains, quelquefois par des instituteurs laïques subventionnés par les jésuites, les sulpiciens, les curés et les fabriques. Mais déjà les besoins dépassaient les ressources du clergé, des particuliers et des fondations. La question de l'instruction publique fut quelque temps à l'ordre du jour, mais le gouvernement était aux mains d'une oligarchie locale peu scrupuleuse et il faut le dire peu intelligente. Si l'Angleterre sut être juste pour nous dans plusieurs grandes occasions, si elle fut souvent inspirée par une politique intelligente et libérale, l'oligarchie s'était déiciée à nous débarrasser de ce qui ce pendant ne nous gênait aucunement, notre langue et notre religion,—elle essaya d'importer tout d'une pièce un système d'écoles ; elle fit venir des maîtres dont quelques-uns ignoraient la langue du pays pour enseigner dans des écoles où la religion du pays serait également ignorée : en un mot elle tenta d'établir ici le système que l'on veut imposer à nos frères les Acadiens du Nouveau-Brunswick, et que nous avons repoussé comme ils le repoussent eux-mêmes. Avec une population homogène comme l'était alors celle de nos campagnes la lutte fut bien courte : les prêtres défendirent aux familles d'envoyer leurs enfants à ces écoles et vous le voyez : point d'enfants, point d'écoles. (Rires et app.)

La législation s'alarma avec raison de cet état de choses ; elle fit diverses tentatives pour y remédier et elle eut des écoles assez nombreuses subventionnées en partie par elle et par les fabriques : c'était alors l'âge d'or de l'instruction publique, les membres du parlement étaient eux-mêmes inspecteurs d'école gratuitement et distribuaient des récompenses aux élèves. (Rires et app.)

De grands efforts furent faits dans ces temps par des citoyens généreux et influents qui prodiguaient leurs soins et leur argent pour fonder des sociétés comme la société d'éducation des Messieurs et celle des Dames de Québec dont les écoles laïques ont été plus tard remplacées par celles des Frères, et des Sœurs de charité. Au premier rang parmi ces hommes zélés figurait M. Joseph François Perrault, dont nous voyons aujourd'hui le petit-fils au nombre des organisateurs de cette grande démonstration nationale. (Vifs app.)

Non content d'avoir publié un grand nombre de traités élémentaire sur la jurisprudence, l'agriculture, l'histoire du Canada et un grand nombre de livres d'écoles, M. Perrault, établit à ses frais plusieurs écoles où il fit même des essais d'horticulture, d'enseignement pratique des arts et métiers et où il introduisit le système lancastérien ou d'enseignement mutuel qui faisait alors fureur mais qui est moins en vogue aujourd'hui. Je crois même que ce système a fonctionné en Canada avant que d'avoir été introduit aux Etats-Unis. Si c'est le cas, Messieurs de la république, c'est toujours quelque chose que d'avoir devancé vos concitoyens sur un point. (Rires.)

Il n'est des systèmes d'enseignement comme de bien d'autres choses, comme des systèmes politiques qui passent... et repassent ; et vous vous souvenez de cet homme d'esprit qui disait en parlant d'un remède : surtout servez-vous-en pendant qu'il guérit. Si vous voulez me permettre de faire le savant, je vous dirai qu'il y a quatre systèmes d'enseignement : le premier, le système individuel n'est pas un système du tout, les autres sont le système mutuel, le simultané et le simultané-mutuel ; c'est ce dernier que l'on suit aujourd'hui chez les Frères des écoles chrétiennes et dans nos écoles normales.

Mais cette loi de l'instruction primaire qui tirait tout son appui de la législation, dans laquelle les municipalités n'avaient aucun intérêt pécuniaire, cette loi en vertu de laquelle chaque école recevait une subvention du gouvernement, en proportion du nombre d'enfants qui figuraient sur les rapports des instituteurs, était sujette à bien des abus. Tout imparfaite qu'elle fut cependant elle faisait un grand bien ; mais il arriva ce qui se voyait souvent alors, dans ces temps de défiance mutuelle les lois ne se passaient que temporairement et il y avait le système des *vis expirantes*. A la veille de nos troubles politiques la vieille oligarchie représentée dans le Conseil Législatif, c'est à dire ceux-là mêmes qui nous accusaient sans cesse d'ignorance dans les termes les plus insultants, refusa de renouveler la loi de l'éducation et elle *expira* ! Pour tout cela toutefois l'instruction publique ne mourut point ; elle eut seulement une subite défaillance.

Mais jamais à aucune époque les Canadiens Français ne gémissaient sous cette ignorance absolue que des touristes et des écrivains plus ou moins officiels et plus ou moins préjugés n'ont cessé de proclamer. Dans un excellent livre publié à Londres en 1830, M. Pierre de Latourière a fait bonne justice de ces assertions et en particulier de celle qui a été si souvent répétée que la majorité ou un très grand nombre de nos représentants était tout à fait illettré. Malheureusement il l'a traitée avec trop de dédain et n'est pas entré dans des détails qu'il serait très utile de constater maintenant. Cette vieille fable reparait de temps à autres dans les livres et les journaux ; mais j'ai entendu dire moi-même à l'hon. L. J. Papineau dont elle excitait justement l'indignation que le nombre de ceux qui se trouvaient dans ce cas était en réalité très minime.

Après l'union sous la constitution de 1841 l'instruction primaire a pris les plus grands développements. A quelque chose malheur est bon, et l'exemple du Haut-Canada dont la population récemment venue d'Europe avait apporté avec elle le goût des institutions libres et du régime municipal, mit bientôt au nombre des compensations à ce régime injuste au moins dans le principe, une excellente loi d'éducation d'après laquelle le gouvernement, les municipalités et les pères de famille étaient appelés à faire chacun leur part au moyen de l'octroi public, de la cotisation foncière et de la rétribution mensuelle. Mais

un obstacle formidable se dressa tout d'abord à l'exécution de cette loi.

Ici, Messieurs, en vous disant ce que nous avons fait pour l'éducation et ce qu'elle a fait pour nous, si les bornes imposées à ce discours me le permettaient, j'aimerais à vous décrire cette lutte longue et opiniâtre d'un patriotisme plus éclairé contre les préjugés qu'un patriotisme véritable et relativement juste dans le principe avait implantés et développés au cœur même des populations. De l'ancien régime français et des exactions de l'Intendant Bigot, l'habitant canadien avait conservé une sainte et légitime horreur de toute espèce d'impôts, horreur que les patriotes de toutes les nuances avaient cultivée avec soin sous l'ancienne constitution pour en faire la base de la résistance à l'oligarchie. Il fallut un grand courage à ceux qui les premiers bravèrent le mécontentement public et tentèrent de vaincre cette résistance des populations agricoles si difficile à combattre dans tous les pays, et dont nos voisins des provinces maritimes nous ont donné tout dernièrement un notable exemple.

A ceux qui les premiers se lancèrent avec les nouvelles lois de l'instruction publique sur ces vagues populaires si facilement soulevées, si difficilement apaisées, peut s'appliquer avec une justesse peu commune les vers si souvent cités qu'Horace a dédiés aux premiers et audacieux navigateurs

Illi robur et res triplex
Circâ pectus erat.

A M. Morin et à M. LaFontaine qui firent voter les deux premières lois de l'instruction primaire, au Dr. Meilleur qui fut chargé de leur exécution, le pays doit une éternelle reconnaissance.

Mais de cette lutte même à laquelle prirent part et les curés et nombre de citoyens zélés dans toutes les parties du pays sortit un résultat beaucoup plus grand que celui que l'on avait droit d'attendre. Rien ne réussit si bien que ce qui est contesté et discuté ; rien n'est apprécié comme ce qui est le prix des plus grands labeurs, des plus vives contradictions. Un élan puissant fut imprimé et il ne se borna pas à l'instruction primaire et à l'action du gouvernement et des municipalités. Le clergé dont les ressources augmentaient et dont la sollicitude s'accroissait en proportion de sa tâche, multiplia les institutions de haute éducation et l'on en vint même à se demander si l'on n'avait point dépassé le but et à s'occuper sérieusement d'un genre d'institutions que l'on appelle en Belgique l'enseignement moyen, et qui tient le milieu entre l'éducation classique et l'instruction primaire.

A mesure que l'œuvre s'étendait, à mesure qu'elle se développait, des besoins nouveaux se faisaient sentir, besoins qui rencontrèrent chaque fois et qui rencontrent encore aujourd'hui plus d'un formidable obstacle dans la concurrence que leur font d'autres nécessités publiques. Remarquez le bien, messieurs, tandis que tous les autres services qui émargent au budget sont anciens et depuis longtemps jugés indispensables ou bien sont appuyés par de puissants intérêts locaux ou individuels, le chapitre de l'instruction publique se présente avec son seul mérite, et charge nouvelle et croissante, il a encore à lutter contre toutes les critiques plus ou moins fondées auxquelles son administration est nécessairement exposée. Il y a plus, les subventions des écoles communes et celle de l'éducation supérieure ont pour les protéger, la première, l'intérêt des masses qu'elle soulage directement pour autant au moins en apparence ; la seconde, l'intérêt des corporations et des localités, tandis que les mesures administratives, les institutions spéciales du gouvernement, l'organisme même de l'instruction publique n'obtiennent et ne conservent que difficilement des allocations qui semblent être autant d'enlevé à des demandes qui jouissent d'une plus grande faveur.

Malgré ces difficultés sans cesse renaissantes et quelquefois aggravées par les passions politiques, l'instruction publique a pu obtenir et conserver jusqu'ici quelques-uns des moyens d'action indispensables à son développement et qui existent sous diverses formes dans tous les autres pays. C'est ainsi que nous avons eu successivement les bureaux d'examineurs pour l'admission des instituteurs, l'inspection des écoles, le conseil de l'instruction publique, les deux journaux de l'instruction publique, les conférences d'instituteurs, les écoles normales, la caisse d'économie des instituteurs, les écoles d'agriculture, les écoles de réforme et d'industrie, et tout dernièrement les écoles de science appliquées aux arts. Par ces divers moyens d'action une meilleure méthode pédagogique se répand graduellement, une classe d'instituteurs mieux préparés à leurs importantes fonctions se forme et lutte avec courage contre les difficultés de leur état, les branches plus pratiques tels que les leçons de choses, le calcul mental, la tenue des livres recrutent un plus grand nombre d'élèves et le niveau de l'enseignement s'élève graduellement quoique pas aussi rapidement qu'on pourrait le désirer.

Ce n'est pas à dire qu'il ne reste beaucoup à faire et des choses très importantes, urgentes même. L'enseignement du dessin, de l'algèbre et de la géométrie ont à se propager et à s'élever davantage dans nos écoles modèles ; celui de la lecture expressive et de la lecture raisonnée, et les leçons de choses, dans nos écoles élémentaires ont à faire des progrès analogues à ceux que la calligraphie ont fait depuis quelques années, enfin l'enseignement moyen et l'enseignement spécial déjà représentés jusqu'à un certain point dans notre système par les écoles normales, les académies commerciales de nos grandes villes, par un certain nombre de nos collèges industriels et de nos écoles modèles dans les campagnes, l'enseignement moyen et l'enseignement spécial ou professionnel ont un très grand besoin d'être développés.

La tendance des choses sur ce continent poussera nécessairement dans cette voie où l'on ne fait que d'entrer. Mais il ne faut point non plus rien exagérer et ne pas trop restreindre notre enseignement classique et supérieur auquel nous devons tant de succès. Nos rivaux des autres origines ont fait de heureux efforts pour faire dis-

